

Conditions générales de vente (CGV) de SilvoCultura GmbH

1. Champ d'application

(1) Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à tous les contrats conclus entre SilvoCultura GmbH (ci-après " SilvoCultura ") et ses clients (ci-après " le client ") en matière de services de conseil.

(2) Les conditions divergentes du client ne s'appliquent que si SilvoCultura les a expressément acceptées par écrit.

2. Prestations du bureau d'études

(1) SilvoCultura fournit des services de conseil dans les domaines spécialisés convenus.

(2) L'étendue des services est déterminée par le contrat ou l'offre respectifs.

(3) SilvoCultura est en droit de faire appel à des tiers en tant qu'auxiliaires d'exécution pour l'exécution du contrat.

3. conclusion du contrat

(1) Un contrat est conclu par l'acceptation écrite d'une offre ou par la confirmation d'une commande.

(2) Toute modification ou extension ultérieure doit faire l'objet d'un accord écrit.

4. Obligation de coopération du donneur d'ordre

(1) Le donneur d'ordre est tenu de mettre à disposition en temps utile toutes les informations et tous les documents nécessaires à la fourniture des prestations.

(2) Les retards dus à une collaboration tardive ou incomplète du client ne sont pas à la charge de SilvoCultura.

5. Rémunération et conditions de paiement

(1) La rémunération s'effectue conformément aux prix fixés dans le contrat ou l'offre.

(2) Sauf accord contraire, les factures doivent être payées dans les 30 jours suivant leur émission, sans aucune déduction.

(3) En cas de retard de paiement, SilvoCultura est en droit de réclamer des intérêts moratoires conformément à l'article 104 du CO.

6. Responsabilité et garantie

(1) SilvoCultura n'est responsable qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.

(2) Toute responsabilité pour des dommages indirects ou consécutifs est exclue, dans la mesure où la loi le permet.

(3) Les réclamations doivent être communiquées par écrit dans les 14 jours suivant la fourniture de la prestation.

7. Propriété intellectuelle et droits d'utilisation

(1) SilvoCultura se réserve tous les droits sur les plans, concepts et expertises réalisés.

(2) L'utilisation ou la transmission des résultats des services de conseil n'est autorisée que dans le cadre de l'objet du contrat.

(3) Toute utilisation ou transmission non autorisée peut donner lieu à des demandes de dommages et intérêts.

8. Confidentialité

(1) Les deux parties s'engagent à respecter la confidentialité de toutes les informations non publiques issues de la collaboration.

(2) L'obligation de confidentialité reste valable même après la fin de la relation contractuelle.

9. Durée du contrat, résiliation et dénonciation

(1) Le contrat prend fin avec l'exécution complète des prestations convenues.

(2) Une résiliation anticipée requiert la forme écrite et ne peut avoir lieu que pour des raisons importantes.

10. protection des données

(1) SilvoCultura traite les données personnelles conformément aux lois suisses en vigueur sur la protection des données (LPD).

(2) La transmission à des tiers n'a lieu que si elle est nécessaire à l'exécution du contrat ou si une obligation légale existe.

11. dispositions finales

(1) Le droit applicable est celui de la Confédération suisse.

(2) Le tribunal compétent est celui du siège de SilvoCultura, dans la mesure où le client est une personne morale.

(3) Si certaines dispositions des présentes CGV s'avéraient nulles, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.

Version : mars 2025

La version en langue allemande fait foi.